

UN DIPLÔME, EN PEU DE TEMPS

UN EMPLOI, POUR LONGTEMPS

Le titre professionnel



Le Complexe de Pagès
est agréé par le ministère du Travail*
pour le titre professionnel
Serveur en restauration



*Sous réserve du respect de la réglementation en vigueur sur le Titre Professionnel du Ministère du Travail

Agrément valable jusqu'au 7 janvier 2025

Le titre professionnel est une certification qui atteste de la **maîtrise des compétences, des aptitudes et des connaissances** permettant d'exercer un **métier**.
Il est délivré, au nom de l'État, par le ministère du travail.



DIRECCTE Occitanie

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Plus d'informations :
www.occitanie.direccte.gouv.fr